Les élèves du Vallon-Dore obtiennent leur premier permis

Gaëlle Grès Crée le 29.09.2016 à 04h25 Mis à jour le 29.09.2016 à 09h33

Mont-Dore. Une cinquantaine d'écoliers du groupe scolaire du Vallon-Dore ont passé l'examen du permis piéton pour enfants, hier matin. Le but ? Sensibiliser dès le plus jeune âge aux bons comportements.



Vallon-Dore, mercredi 28 septembre. Les écoliers des classes de CM2 et CM1 du groupe scolaire du Vallon-Dore étaient fiers de montrer leur premier permis piéton, obtenu après leur examen, hier matin. Photos G.G.

«J'ai appris comment agir en cas d'accident. Protéger, alerter et secourir. Pour se rappeler, c'est facile, ça fait PAS comme mot. Et il faut appeler le 15 aussi », annoncent fièrement Zaccharie, Robin, Ethan et Finn, tous les quatre âgés de dix ans. « Moi, j'ai appris qu'il faut toujours regarder à droite et à gauche avant de traverser au passage piéton », déclare Jean-Claude. « Et moi, que même si le bonhomme est vert, on n'est pas obligé de passer. Il faut faire attention », renchérit Titouan.

Règles de circulation

Hier matin, au groupe scolaire du Vallon-Dore, une cinquantaine d'écoliers des classes de CM2 et CM1 ont passé leur tout premier permis piéton. Un examen composé d'une douzaine de questions allant de la forme d'un panneau désignant un danger à celle sur le Pédibus. Objectif : apprendre les règles de circulation et sensibiliser les plus jeunes aux bons comportements. Et ce « contrôle », les écoliers l'ont trouvé plutôt facile. « C'était super. Il y avait des questions plus dures à comprendre mais sinon c'était facile », rapportent Gaspard et ses camarades. Lindsay et Gwendolyne, âgées de neuf et dix ans, étaient contentes elles aussi. « Il y a beaucoup d'accidents. Moi, j'en ai eu un quand j'avais six ans alors c'est important de sensibiliser », estime Lindsay.

« Pour qu'ils réussissent »

Ce permis piéton pour enfants, mis en œuvre en Métropole depuis 2006, a été délivré hier par Véronique Lozach, gendarme à la brigade de Plum. « En France, j'avais déjà fait passer les permis piéton dans les écoles. Alors, quand je suis revenue sur le territoire, j'ai demandé à continuer », explique la gendarme. Une première rencontre a donc eu lieu avec les élèves du Vallon-Dore pour leur faire découvrir le code du jeune piéton. Un livret distribué à tous et qui rappelle les règles de circulation pour les enfants. Après un petit bachotage, les écoliers ont finalement passé leur examen hier. « Nous ne sommes pas là pour les plomber mais pour qu'ils réussissent, rassure Véronique Lozach. Je me suis aperçue que les enfants connaissaient les réponses aux questions mais qu'ils répondaient parfois à côté car ils ne la comprenaient pas. »

Au Vallon-Dore, les écoliers ont, en tous les cas, semblé très participatifs. Il faut dire que la venue d'un gendarme à l'école, ce n'est pas tous les jours que cela arrive. « Ils nous voient autrement avec l'uniforme, nous avons donc une autre approche », confirme Véronique Lozach. Du côté de l'école, ce projet est également le bienvenu. « C'est une bonne chose, d'une part, d'avoir un intervenant, et d'autre part de parler de sécurité routière. Cela permet de leur inculquer les bons comportements. C'est notre rôle de les sensibiliser », estime Joseph Musumusu, maître de la classe des CM2.

En novembre, trois autres classes de Vallon-Dore passeront l'examen du permis piéton pour enfants. L'an prochain, ce sera au tour de l'école de La Briqueterie.